Commune de Maisons-du-Bois-Lièvremont

DEPARTEMENT

Du Doubs

ARRONDISSEMENT

DE PONTARLIER

CANTON

D'ORNANS

OBJET TARIFS DEGATS LOCATION MATERIEL N° 120/2016

Nº 10 du 30.08.16

NOTA. - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 02/09/2016

que la convocation du conseil avait été faite le 24/08/2016

et que le nombre des membres en exercice est de 11.

Présents: 10 Votants: 10

Exécution des articles L2121-7, L2121-9à L2121-12, L2121-23 à L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme le Maire,



Résultat du vote

10 - Pour: - Contre: - Abstention: 0

DCM n°10 30-08-16

Certifie le caractère exécutoire du présent acte par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-préfecture le 31 août 2016

10 Grande Rue

25650 Maisons-du-Bois-Lièvremont

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 Août 2016

L'an deux mil seize,

le trente août, à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Maisons-du-Bois-Lièvremont s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Colette JACQUET, Maire.

Etaient présents : Mmes et Ms les membres en exercice.

Absents excusés : Mr Aurélien Bareil-Collin

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Mme Marianne Natale secrétaire de séance.

Mme le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, fixe le prix du matériel du centre d'accueil mis à disposition des usagers des salles communales, à compter du 1er septembre 2016, à :

0000

-	Petite cuillère, la pièce :	0.80 €
-	verre:	1.30 €
-	couteau, cuillère, fourchette, cendrier, saucière, la pièce : 1.60 €	
-	couteau à steak, nouveau couvert	2.00 €
-	couteau à pain, la pièce	4.00 €
-	pot à bec en inox, la pièce :	30.00 €
-	broc à anse et carafon en verre, la pièce :	3.30 €
-	Assiette, la pièce :	3.50 €
-	Assiette à dessert : la pièce :	2.70 €
-	Corbeille, louche, la pièce :	3.20 €
-	Petit légumier, la pièce :	5.00 €
-	Plateau, la pièce :	7.00 €
2	Plat ordinaire, la pièce :	8.40 €
-	Saladier, plat ovale, essoreuse à salade :	9.20 €
7.	Soupière, grand légumier,	11.00 €
=	couvercle casserole 45 cm	27.00 €
-	Fourchette inox, cuvette plastique:	19.80 €
-	pelle à poussière, balayette	4.30 €
-	brosse à récurer, balai, la pièce :	15.00 €
_	Coupe-pâte, dévidoir papier toilette :	48.00 €
-	Chaise, la pièce :	48.00 €
-	Vanne thermostatique radiateur :	80.00 €
-	Panneau du plafond abîmé:	31.00 €
-	Dégâts sur le parquet :	48.00 € le mètre carré
-	autres détériorations:	sur facture

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

pour copie conforme,

Mme le Maire, Colette Jacquet

